Cinquante troisième année. - N ° 207 A Vendredi 25 octobre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 76

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20190200. *Date de parution :* 16 octobre 2019.
Annonce numéro : 167. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

453 845 109 RCS Marseille.
MAGIC & CO.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 1, MTE de Saint-Menet, Espace Valentine C, 13011 Marseille.
Oppositions : Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de Commerce..
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION MAGIC & CO Forme juridique Société à responsabilité limitée Au capital de 1 000 EUR Siège social 1 MTE DE SAINT MENET ESPACE VALENTINE C 13011 MARSEILLE N° RCS 453 845 109 RCS MARSEILLE, est société absorbée. COMPUTER ASSOCIES Forme juridique Société à responsabilité limitée Au capital de 120 000 EUR Siège social 1 MTE DE SAINT MENET ESPACE VALENTINE 13011 MARSEILLE N° RCS 353 730 104 RCS MARSEILLE, est société absorbante.Actif : 2 122 472 euros Passif : 543 091 euros Actif net apporté : 1 579 381 euros Rapport d'échange des droits sociaux : Le capital social de la société COMPUTER ASSOCIES, société absorbante, serait augmenté de 60 000 euros, au titre de l'absorption de la société MAGIC & CO, par création de 1 500 parts sociales nouvelles de 40 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées. Il serait attribué 15 parts sociales nouvelles de la société COMPUTER ASSOCIES, société absorbante, pour 1 part sociale de la société MAGIC & CO, société absorbée.Montant prévu de la prime de fusion : 1 519 381 euros. Date de l'avenant au projet : 27/09/2019 Date du dépôt : 09/10/2019, lieu du dépôt : Greffe du Tribunal de Commerce de Marseille..